

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.608 - QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - SAMEDI 3 FÉVRIER 1917

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vendée, Nord et Basses-Alpes	6 Mois	9 Mois	Un An
Autres départements et l'Algérie	5 fr.	13 fr.	27 fr.
Étranger (Union postale)	6 fr.	13 fr.	28 fr.
Les abonnements partent des 1 ^{er} et 16 de chaque mois			
Ils sont reçus à l'Administration du Journal (dans tous les Bureaux de Poste)			

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 2 fr. Réclames : 2.75 faits divers, a. c. Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr. Les insertions sont exclusivement reçues. A Marseille : Chez M. G. Ajjard, 31, rue Pavillon, ou dans les Bureaux. A Paris : A l'agence Havas, 4, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

Au paroxysme de la fureur

La fureur teutonienne a atteint son paroxysme dans les deux dernières manifestations officielles et publiques où elle vient de se répandre en flots bourbeux : la nouvelle réponse allemande au président Wilson et les déclarations de M. de Bethmann-Hollweg devant la grande Commission du Reichstag, réponse et déclarations dont la seule raison d'être est de lancer et d'appuyer la note aux neutres sur la guerre sous-marine d'outrance. L'Allemagne et ses complices font connaître au monde entier qu'ils vont recourir à toutes les armes pour abattre les Alliés. Désormais, les Boches ne reculeront plus devant rien...

A vrai dire, on ne s'était guère aperçu jusqu'à présent qu'ils fussent retenus ou seulement gênés par les scrupules ! Depuis les débuts de la guerre, il n'est pas d'attentat et il n'est pas de crime qu'ils n'aient commis. Ils n'ont hésité devant aucune infamie et ils ne se sont arrêtés devant aucune horreur. Du premier jour jusqu'à aujourd'hui, leur mot d'ordre a été de faire régner la terreur allemande partout où les hordes du kaiser se trouvaient en mesure d'imposer leur joug ignominieux.

Les Boches se flattaient même de ne reconnaître aucune prescription des conventions internationales, aucune règle du droit des gens, aucun sentiment de justice et d'humanité. Sur terre comme dans les airs, ils ont fait la guerre non pas en soldats mais en bandits. Et, lorsqu'ils eurent décidé de joindre la guerre sous-marine à la guerre sur terre et à la guerre aérienne, ils appliquèrent tout naturellement les mêmes principes barbares et les mêmes méthodes sauvages dans la pratique de la guerre sous-marine.

L'Allemagne nous menace de recourir désormais à toutes les armes : mais de quelles autres armes plus perfides encore et plus monstrueuses pourrait-elle se servir ?

Il n'y a que dans la question de la guerre sous-marine où la menace de torpiller sans avertissement préalable tous les navires rencontrés dans le voisinage des pays alliés semble accuser un nouveau pas en avant fait par nos ennemis dans la voie scélérate où ils se sont engagés. Mais, comme nous l'écrivions hier, les pirates-assassins de la marine allemande ou de la marine austro-hongroise n'avaient pas attendu ce colennel avis aux neutres pour torpiller

La Mobilisation civile en France

Tous les hommes de 16 à 60 ans y seront astreints

Paris, 2 Février. Le gouvernement a mis à l'étude un projet de mobilisation des éléments civils susceptibles de contribuer soit à la défense nationale soit au développement de l'activité économique du pays.

Il résulte des échanges de vues auxquels cette étude a donné lieu entre les différents départements ministériels intéressés, que tous les Français valides de 16 à 60 ans pourraient, éventuellement, être touchés par la mobilisation projetée dans des conditions dont les détails restent à déterminer.

PROPOS DE GUERRE

Si les Neutres voulaient...

En somme, l'Allemagne déclare la guerre à l'humanité. C'est le grand délire final du paroxysme de la fureur. Tous les moyens de chantage ayant échoué, on a recours à l'ultime, celui qui réclame la colère populaire qui grandit terriblement.

Les neutres ne doivent se faire aucune illusion : l'arrêt du kaiser est dirigé contre eux, qui n'ont pas voulu s'associer à la manœuvre pacifique ou qui n'ont pas réussi à la faire aboutir, ce qui revient au même.

Toute la question maintenant est de savoir comment les neutres vont prendre la chose. Il semble, à première vue, que s'il leur reste dans les veines une goutte de sang bleu, ils se cabreront sous l'insulte. Mais il ne faut pas se laisser aller à cette idée. Les neutres ont patience et infinie. On nous dit bien que l'émou est grand au sein des Cabinets ; seulement, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'arrangement allemand s'exerce sur les spectateurs du drame à la casquette de chancellerie dans son sac plus d'une formule de conciliation.

Ne nous laissons pas et ne comptons pas sur les colères étrangères pour attendre ou effrayer l'Allemagne ; celle-ci est décidée à tout ; il s'agit d'arrêter l'immense aventure où elle entraîne le monde entier. La tentative de blocus n'est peut-être qu'un bluff, mais elle est impossible qu'elle n'ait pas de conséquences pour les pays de l'Entente. Et ces conséquences sont faciles à prévoir, elles se traduiront par un accroissement de la crise économique. Or, c'est là justement ce qui réjouit l'Allemagne. Affamer la France et l'Angleterre, c'est ce que la famine étreint, quelle joie, quelle eue joie. Si nous en doutons, regardons-les à travers leurs journaux : ils dansent la danse du scalp autour de l'effigie de l'Entente. Déjà ils nous voient épuisés, morts, réduits à merci et implorant la paix.

Il s'agit de braver la mort et de ne pas se laisser aller à la manœuvre pacifique ou à la tentative de blocus. L'Entente est une chimère ; ils ne tarderont

admits navires sans avertissement préalable. C'est donc là plutôt un changement dans les formes diplomatiques que dans la réalité des faits.

Le changement dans les formes diplomatiques a pour premier résultat de mettre les puissances neutres d'Europe et d'Amérique en face d'un brutal défi.

Jusqu'à présent, chaque torpillage criminel d'un navire neutre par un sous-marin ennemi donnait lieu à toutes sortes de discussions et de contestations. Le gouvernement de Berlin ne pouvait pas toujours nier l'attentat, mais il plaçait les circonstances atténuantes en le mettant sur le compte d'une erreur de fait ou d'un ordre mal interprété. Mais dorénavant il n'y aura plus d'échappatoire possible puisque l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie proclament elles-mêmes formellement leur volonté de ne plus rien respecter de ce qu'elles avaient promis de respecter à l'égard des neutres.

Il s'agit donc pour ces derniers de se prononcer nettement, c'est-à-dire de faire savoir une fois pour toutes s'ils sont prêts à sacrifier leurs intérêts les plus légitimes et l'existence même de leurs nationaux à l'insolence des exigences boches.

Depuis quarante-huit heures, la plus vive émotion règne dans tous les pays neutres, et surtout dans ceux qui se trouvent plus directement visés. Les dépêches qui nous parviennent de l'autre côté de l'Atlantique assurent que, aux Etats-Unis, l'opinion publique est indignée. L'indignation n'est pas moins grande en Europe. Mais nous devons attendre pour savoir si cette indignation a quelque chance de se traduire en résolutions viriles et en actes.

Quant aux Alliés, leur devoir est de mettre en œuvre toute la clairvoyance et toute l'énergie dont ils sont capables pour faire face aux périls de la guerre sous-marine.

Les Boches, nous le répétons, ne peuvent guère se montrer dans l'avenir plus féroces qu'ils ne l'ont été dans le passé. Mais ils s'appliqueront par tous les moyens à donner le plus d'extension et le plus d'intensité possible à l'action de leurs pirates-assassins. Leur fureur exaspérée va tenter de se donner libre cours dans les pires abominations de cette guerre sous-marine à outrance qui n'a jamais cessé d'être dans leurs vœux. Et c'est là une situation qui appelle toute notre vigilance.

Aux Alliés de déployer dans l'accomplissement de la nécessaire besogne de sauvegarde et de représailles autant de vigueur que nos ennemis en mettent dans la perpétration de leurs horribles forfaits !

CAMILLE FERDY.

pas à s'en apercevoir. « C'est la grande lutte sanglante finale » a dit le kaiser. Oui, c'est la guerre au couteau, mais entre deux adversaires dont l'un est déjà exsangue.

Et quand on songe que si les neutres, tous les neutres veulent maîtriser le forcené, il leur suffirait de le vouloir, car que risquent-ils désormais ? et quel état de guerre serait plus dur pour eux que l'humiliant régime où ils vont être réduits ?

ANDRÉ NOELS

L'Impératrice d'Autriche

Colonel honoraire d'un Régiment

Amsterdam, 2 Février. L'empereur Charles a adressé à l'impératrice la lettre suivante :

Chère Madame et épouse, La chaude sympathie que votre Majesté témoigne à ma brave armée dans ses combats et ses victoires, ses joies et ses souffrances, m'inspirent à créer un lien nouveau entre votre Majesté qui, en vraie femme de soldat, m'assiste d'une façon exemplaire dans les moments de cette guerre et mes vaillants combattants. Je nomme donc votre Majesté colonel honoraire de mon brave 16^e régiment d'infanterie, j'espère que mes vaillants troupes verront dans la nomination de votre Majesté une nouvelle preuve de ma bienveillante reconnaissance et qu'elles tiendront ferme comme elles l'ont fait jusqu'ici, confiantes dans le Tout-Puissant et dans notre juste cause.

Baden, le 29 janvier 1917. Signé : CHARLES.

La Belgique sous le Joug

Le Havre, 2 Février. Le prix du pain brun à Bruxelles, fixé à 0 fr. 45 le kilo depuis le début des hostilités, vient d'être porté à 0 fr. 54.

Huit cents Belges ont été déportés du Hamant (Gubben, Allemagne). D'autre part, on apprend, par une dépêche d'Amsterdam du 31 janvier, que le journal hollandais le *Telegraaf*, que les déportés malades sont renvoyés à Anvers, à Gand, à Termonde, etc., c'est-à-dire dans toutes les parties du territoire occupé. Beaucoup d'entre eux, très affaiblis, ont dû être soutenus pendant tout le trajet.

IL Y A UN AN

Jeudi 3 Février

Les Allemands ont prononcé hier soir une attaque sur nos positions au sud de la Somme, en face de Dompièrre. Par deux fois, l'infanterie a été rejetée dans ses tranchées par nos tirs de barrage et notre fusillade.

Les Russes attaquent vivement sur le Dniester ; ils sont repoussés par les Autrichiens. Sur le front italien, les Autrichiens subissent un échec dans le val Lagarina.

À Salonique, les Alliés occupent la position et la forteresse de Kavala.

Un meeting virulent Paris assassinant une vingtaine de personnes.

916^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 2 Février.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Lorraine, une attaque dirigée hier soir sur nos tranchées au sud de Leintrey a échoué sous nos feux.

Vives actions d'artillerie dans les secteurs de Louvemont (rive droite de la Meuse) et de Metzeral (Vosges).

AVIATION

Dans la soirée d'hier, un avion allemand a lancé cinq bombes sur Dunkerque. Les dégâts sont insignifiants. Pas de victimes.

LA GUERRE

Le Blocus des Alliés

QUE VONT FAIRE LES PAYS NEUTRES ?

Paris, 2 Février.

Le Conseil des ministres, réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique, navale et militaire.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 2 Février.

A aucun moment l'Allemagne n'a usé de ménagements dans la conduite de la guerre. Elle a toujours, au contraire, pratiqué cette doctrine abominable que plus ses moyens de guerre étaient atroces et plus elle avait des chances de réduire plus vite l'adversaire. Pourra-t-elle faire plus et davantage ?

Au point de vue de la manière, non, sans doute. Mais au point de vue des moyens, il n'y a aucune illusion à se faire sur les possibilités de l'ennemi, qui, durant toute la guerre, a augmenté énormément le nombre et la puissance de ses sous-marins.

Mais, même à cet égard, nous se dissimuler le danger que comporte une guerre implacable, il n'en faut pas non plus exagérer les conséquences. Elles ne sont pas de nature à nous faire capituler.

La manœuvre allemande n'a qu'une portée militaire relative. Au point de vue moral, elle a une signification indéniable, c'est que notre ennemi est acculé aux actes de désespoir. Voici plus d'un an que j'écrivais à peu près ceci : « Quand elle se sentirait irrémédiablement battue, l'orgueilleuse Allemagne provoquera l'univers entier, afin de sauver son orgueil, et de montrer qu'elle n'a succombé que sous le poids du monde coalisé contre elle ».

Nous sommes à la veille de cette minute, et la provocation du kaiser est le prodrome ou le prétexte, du défi qu'il va jeter à toutes les puissances de la terre.

Tous les neutres, qu'ils aient été trop fiers pour se battre, ou qu'ils aient eu trop peur des coups, sont aujourd'hui baffoués, menacés, humiliés.

Tous ont les yeux tournés vers les Etats-Unis, le plus grand et le plus puissant d'entre eux, celui dont ils attendent le mot sur lequel ils régleront leur attitude.

Que fera M. Wilson ?

Aut coups de torpille envoyant le navire et les citoyens américains au fond de l'eau, le président de la grande république ne peut pas riposter par l'envoi de notes.

Le sous-marin assassinant systématiquement et exigeant d'autres réponses que celles des machines à écrire.

Il y a près d'un an, en avril 1916, le président Wilson a pris position solennellement : « Si, disait-il, le gouvernement impérial a l'intention de poursuivre la guerre sous-marine impitoyablement, sans distinction, contre les navires de commerce, sans égard pour ce que le gouvernement des Etats-Unis considère comme les dispositions sacrées et inattaquables du droit international, et comme les principes de l'humanité unaniment reconnus, le gouvernement des Etats-Unis devra finalement en tirer la conclusion qu'il ne lui reste qu'une voie à suivre ».

Mais, quel que fassent les neutres, dont le destin se joue dans ce drame horrible et formidable, car la seule force des nations est leur force morale, n'oublions pas que l'acte de folie criminelle allemande appelle des mesures radicales pour pallier à ses effets et d'autres plus énergiques encore pour les prévenir.

Nous attendons le gouvernement. Des déclarations ne suffisent pas.

MARIUS RICHARD.

M. Sazonoff et l'Après-Guerre

L'Angleterre et le marché russe. — La place de l'Italie. — La situation des Alliés

Milan, 2 Février.

On mande de Pétersbourg au *Corriere della Sera* que l'ancien ministre Sazonoff a déclaré à quelques journalistes que la France et l'Angleterre, pays très avancés au point de vue industriel, peuvent rendre à la Russie d'énormes services pendant qu'elle-même trouva

cialistes réellement irremplaçables et les auxiliaires affectés à des emplois d'où les femmes doivent être exclues pour des motifs d'ordre matériel (loyalistes, plantons de service de nuit). Le remplacement, qui commencera dès maintenant, ne devra entraîner aucune augmentation de l'effectif du personnel, mais, au contraire, toutes les réductions possibles et être effectués à bref délai.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

Après la séance, une conférence a eu lieu à laquelle ont pris part les représentants des divers départements chargés du ravitaillement. Dans cette conférence on s'est occupé notamment des mesures à prendre en présence de la situation.

termes de la note originale aient été adonnés ou même éliminés au passage de la note à l'ambassade allemande. Avant son entrée avec le président M. Wilson, dans un certain nombre d'heures à élaborer un document dont il a refusé de révéler la nature. On a lieu de croire que, quelle que soit l'attitude que M. Wilson adoptera, il agira promptement.

L'OPINION DE LA PRESSE AMERICAINE

New-York, 2 Février.

Les journaux du soir de tout le pays sont généralement d'avis que, vraisemblablement, la mesure allemande est le dernier bluff d'un combattant accablé.

L'*Evening Star* écrit : « Les Allemands mettent notre calme à l'épreuve. Si l'Allemagne comprend qu'elle ne peut pas aller trop loin nous persistons à croire qu'elle reviendra à des mesures plus sages. »

L'*Evening World* dit : « Si le gouvernement impérial ne déclare pas immédiatement qu'il abandonne ses méthodes de guerre sous-marine contre les navires transportant des passagers et contre les cargo-bois, le gouvernement américain n'aura pas d'autre choix que de rompre complètement les relations diplomatiques. »

New-York, 2 Février.

L'*Evening Post*, journal ultra-conservateur et pacifiste, dit : « L'Allemagne, par un ultimatum incoercible, a déclenché la guerre européenne. Il ne faut pas que maintenant nous prenions à la légère une décision grave. Il ne faut pas que les Américains exigent des hostilités immédiates. Il faut, tout d'abord, rendre la situation bien nette et nous assurer que nous pouvons avoir recours au moyen préconisé si y a un an par le président Wilson : la rupture des relations diplomatiques. En attendant, restons calmes. »

La *Post Dispatch*, de Saint-Louis, écrit ce qui suit :

« Dans une région où, cependant, la population allemande est très dense, le président et le Congrès ne peuvent pas résister à la force de l'opinion publique qui demande partout. Il est inconcevable que des nations qui se respectent acceptent que l'Allemagne impose ses conditions au commerce maritime. »

En Espagne

Madrid, 2 Février.

La Chambre, le comte de Romanones, président du Conseil, fait connaître que le ministre d'Etat a reçu hier une note des ambassadeurs des empires centraux faisant savoir que ceux-ci ont refusé de continuer le trafic avec leurs ennemis. Cette note, dit M. de Romanones, indique que pour l'Espagne apparaissent des heures graves, étant donné que l'Espagne a passé avant-hier, et compte sur les avis et sur la collaboration patriotique des membres de la Chambre pour triompher de toutes les difficultés qui vont se présenter. Le président du Conseil connaît déjà qu'il est inopérant de discuter la réponse à faire à la dite note.

Un Sénat, MM. Uria et Canellas invitent le gouvernement à intensifier la fabrication de l'armement en raison des circonstances. Le général Luque, ministre de la Guerre, répond que le gouvernement n'a jamais songé à diminuer la fabrication actuelle ainsi que le bruit en a couru.

Madrid, 2 Février.

Après la déclaration qu'il a faite devant le Parlement le comte de Romanones a eu une entrevue avec l'ambassadeur d'Allemagne. En annonçant qu'il aurait avec l'ambassadeur, dans la soirée, une nouvelle entrevue, le président du Conseil a dit qu'il ne répondrait pas à la note allemande avant de connaître les impressions des autres pays neutres. On assure que le comte de Romanones a eu avec l'ambassadeur, s'est occupé à éclaircir quelques points douteux visant notamment les navires qui sont en cours de route et à éviter la suspension totale du trafic espagnol.

AU SENAT

Madrid, 2 Février.

Au Sénat, MM. Uria et Canellas invitent le gouvernement à intensifier la fabrication de l'armement, en raison des circonstances. Le général Luque, ministre de la Guerre, répond que le gouvernement n'a jamais songé à diminuer la production actuelle, ainsi que le bruit en a couru.

M. DE ROMANONES

ET L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE

Madrid, 2 Février.

Après la déclaration qu'il a faite devant le Parlement, le comte de Romanones a eu une entrevue avec l'ambassadeur d'Allemagne. En annonçant qu'il aurait avec l'ambassadeur, dans la soirée, une nouvelle entrev

DERNIERES DEPECHEES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 2 Février.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Sur les pentes nord du mont Majlo (torrent de Posina-Asico), nos patrouilles ont attaqué et détruit un poste avancé ennemi. Nous avons fait onze prisonniers.

Dans la vallée de Sugana, l'artillerie ennemie a bombardé, au moyen d'obus à gaz asphyxiants, nos positions du mont Levre et d'Ospeleto, ainsi que le bassin du Tessin, sans causer aucun dommage.

Sur le front de Giulie, les actions de l'artillerie ont été moins intenses, mais nos patrouilles ont été actives et l'une d'elles a lancé des bombes dans les lignes ennemies où ces bombes ont provoqué l'explosion d'un petit dépôt de munitions.

Signé : CADORNAL.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 2 Février.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — A l'ouest de Strowitch (vingt vertes au sud-ouest de Brzjanj) un détachement d'Allemands vêtus de manteaux blancs a pénétré dans nos tranchées de première ligne. Après un violent bombardement, notre contre-attaque, appuyée par l'artillerie, a rejeté l'ennemi dans ses tranchées.

FRONT ROUMAIN. — Fusillade et reconnaissance d'éclaireurs.

FRONT DU CAUCASE. — Rien d'important à signaler.

Les Evénements militaires

d'après les Bulletins ennemis

Genève, 2 Février.

Le communiqué allemand de cet après-midi relate qu'en raison des poids très élevés des chutes de neige, il n'y a eu sur le théâtre oriental de la guerre aucun événement particulier à signaler.

Le communiqué autrichien déclare également que sur les trois théâtres de la guerre il n'y a eu aucun événement particulier à signaler.

Les Socialistes allemands veulent faire payer aux riches les frais de la guerre

Berne, 2 Février.

Le député Gschwind, à propos de la dette d'Allemagne et toujours croissante de l'empire, propose, après la guerre, une confiscation allant jusqu'à 25 % de la fortune. La fortune de l'empire équivaut d'environ 300 milliards, compte tenu de cet impôt pourra produire environ 75 milliards.

Le Volksfreund écrit ce qui suit : « Il est hors de doute qu'après la guerre, les portemanteaux seront saignés à blanc. Si le peuple veut éviter d'être pressuré, il lui faut, de toute nécessité, se livrer à une action sociale inverse. Il faut qu'il manifeste clairement sa volonté et que les autorités sentent qu'il est décidé à aller jusqu'aux démonstrations en masse et dans la rue ».

Le député Strassmann, dans une réunion tenue à Hanovre, a laissé entendre que pour couvrir les frais de la guerre, on sera obligé de soumettre les classes riches à une vérification de leurs comptes, sous peine de confiscation de la fortune. Cela soit fondé ou non, il est certain que ces classes prennent déjà des mesures en vue d'échapper à la confiscation. Nous, socialistes, nous voulons détourner ces plans car si quelqueun doit supporter les frais de la guerre, ce n'est pas nous.

THEATRES, CONCERTS, CINEMAS

OPERA MUNICIPAL. — Demain, à 9 heures, La Juive, avec M. Gazezette, Mlle Valérie, M. Bouchard, Mlle Delville, MM. Fourny et Bessières. A 8 heures, Les Femmes de Corinthe, avec M. Tharaud, Mlle Marcelle Grandjean, Mlle Janine et Mlle Tharaud.

LA FILLE DE MADAME ANGOIT AU GYMNASSE. — Ce soir, à 8 heures 30, seconde de La Fille de Madame Angot, le célèbre opéra-comique qui vient de triompher hier soir, au grand théâtre, sous les auspices de la Ligue féminine pour l'assistance sociale. Les excellents artistes parisiens Rosella Lombardi, le superbe ténor Lemaire, le charmant Mlle Bonaldi, l'opéra-comique Saint-Louis, les excellents Ringh, Pisat, etc., qui ont été témoins et spectateurs, donneront demain soir, à 8 heures, une seconde représentation.

LA GRANDE REVUE CA COULE AUX VARIETES. — Ce soir, à 8 heures 30, et demain, matinée et soirée, la merveilleuse revue Ca Coule aux Variétés, montée et écrite pour Marseille par MM. Tardieu et G. Arnoult et dirigée par M. J. Matis.

Le grand revue Ca Coule connaît un triomphe sans précédent avec ses merveilleuses attractions, ses splendides costumes, sa somptueuse mise en scène et sa sensationnelle interprétation composée de 30 artistes, 16 orchestres, 16 décors, etc. Il y a des tableaux absolument inédits et des apothéoses sensationnelles. Location ouverte. Téléphone : 8-65.

ALCAZAR LYONNEUX. — La revue En Première de notre concitoyen Bossy, dont le succès est inégalable, s'est enrichie de trois nouvelles scènes, qui ont obtenu un très gros succès. A côté : Germain le Petit; Les Polisses franco-italiennes et Zézette, très intéressante. La revue du chansonnier Chevalier, le comique Fortuné Carlet, le chansonnier Berval, la comique Aïda Rouffe, le comédien Raymond Gaudy, etc. Le même soir aura lieu ce soir samedi, ainsi que les autres soirées. On fera bien de retourner ses places à l'avance.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 2 heures et à 8 heures les Mas-Andrés dont les débuts hier ont été un triomphe et leurs nouvelles scènes follement amusantes, sous la direction de M. Gaudy, des Variétés, du trio Bel-Air; Elise et Guy Grill, etc. Ciné : Le Testament.

THEATRE CHAVE. — Ce soir, gala au bénéfice d'un groupe de poilus marseillais blessés, avec le concours d'artistes des principaux théâtres et concerts de Marseille et un merveilleux programme cinématographique.

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes Marseillais partiront demain de la gare Saint-Charles à 6 heures 5 pour Cassis et les îles de Canaille de la Malle de Cassis (9 heures 30 pour Marseillette); de la Valentine, à 9 heures, pour Allauch (excursion d'après-midi); de Ayrolles, à 8 heures, pour la reconnaissance de la première partie du critérium empêchée par les mauvais temps dimanche dernier.

La Famille ira demain offrir les traditionnelles navettes aux orphelins de la guerre. Premier départ du boulevard Ducommun, à 9 heures et de Plan-de-Cuques, à 9 heures 45; deuxième départ, de la place de Saint-Barnabé, à 1 heure 45; troisième départ, de l'église de la Pomme, à 2 heures 15. La concentration se fera au château de la Pomme. Détails au siège.

Les Excursionnistes de Provence partiront demain de la gare Saint-Charles, à 7 heures, pour Toulon et les Sables. Retour de Toulon à 7 heures 55; retour à Marseille à 9 heures 50. P. V. F. Marche à 8 heures. A 2 heures, du boulevard du Commerce, pour Plan-de-Cuques. Le Caveau et Chateau-Gombert, retour de Château-Gombert vers 6 heures, versé à un verre 7 heures.

Les Balaiseurs de France iront demain au Bellos. Rassemblement au Club, 22, rue Barbare, à 7 h. 30 précises.

COMMUNICATIONS

Touristes Marseillais. — Demain, pas de répétition. Égare des Propriétaires. — Demain matin, à 9 heures 30, conseil.

Le Gutenberg. — Demain matin, à 11 heures, réception des quotidiens, réunion du Comité, correspondance des camarades mobilisés, bibliothèque. Syndicat des métaux. — Les membres du syndicat, réunis le 2 février, à la Bourse du Travail, après avoir entendu les membres de la Commission mixte, instituée en vertu de l'art. 10 du décret du 10 août 1919 et de la loi du 17 août 1919, dans l'exposé de la question des salaires.

Constantin l'énergie avec laquelle ils ont défendu les intérêts des métallurgistes; approuvent leur conduite et les engagent à poursuivre avec toute l'énergie et l'indépendance dont ils ont fait preuve dans la réalisation de leurs justes revendications. Consistent de leurs devoirs commandés par la situation actuelle, mais profondément émus par l'insuffisance des salaires portés sur le bordereau de décompte.

Communiqué officiel belge

Paris, 2 Février.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Belgique, un coup de main ennemi sur un de nos petits postes du secteur de Saint-Georges a échoué sous nos feux.

Dans la région de Saint-Mihiel, notre artillerie a exécuté un tir de destruction sur les organisations allemandes de la forêt d'Apremont.

Journée calme partout ailleurs.

Communiqué officiel belge

Le Havre, 2 Février.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Canonade d'intensité variable sur tout le front belge, tant au cours de la nuit que durant la journée du 2 février.

LA TENTATIVE DE BLOCUS DE L'ALLEMAGNE

La Guerre sous-marine à outrance

Paris, 2 Février.

La Commission de la Marine a reçu communication d'un dossier qui lui a été transmis par le ministre de la Marine touchant le programme de défense contre la guerre sous-marine. Elle devra examiner ce dossier dans ses séances des lundi, mardi et mercredi prochain. M. Cels a été chargé du rapport.

L'exportation vont se trouver immobilisées dans les ports du Levant.

La situation ministérielle en Espagne. Madrid, 2 Février.

Le bruit qui avait couru de la fermeture des Cortes et de la constitution d'un gouvernement national est démenti par le président du Conseil.

Le roi Alphonse XIII qui ne devait rentrer à Madrid que dans quelques jours est attendu ce matin et aura, dès son arrivée, une conférence avec les chefs du gouvernement.

Madrid, 2 Février.

Le roi est rentré aujourd'hui à Madrid. Il a eu aussitôt un long entretien avec le comte de Romanones. Demain se tiendra à Madrid un important Conseil des ministres, sous la présidence du roi. Un Conseil des ministres préliminaire a eu lieu ce soir au domicile du comte de Romanones.

Des officiers allemands prisonniers à bord des navires-hôpitaux. Londres, 2 Février.

Lord Newton, sous-secrétaire aux Affaires Étrangères, a déclaré aujourd'hui, dans une interview avec le correspondant de l'agence Reuters, que la meilleure marche à adopter, en présence de la menace allemande de torpiller tous les bâtiments-hôpitaux, serait de placer à bord de ces bâtiments un certain nombre d'officiers allemands dont on annoncerait officiellement le nom et le grade au gouvernement allemand.

Lord Newton considère qu'une telle action est parfaitement légitime et, de fait, similaire à celle prise par les Allemands durant la guerre de 1870 où des officiers français furent obligés de voyager sur des trains exposés aux attaques des troupes françaises.

« Au 21 août, nous avons eu connaissance de torpiller jusqu'à quel point la dernière action de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

« C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'un bâtiment de l'Allemagne allait affecter les arrangements déjà conclus pour l'échange de prisonniers. »

Sur le Front français

LA SITUATION

Paris, 3 Février, 1 h. 30.

Les opérations sur notre front gardent le même caractère : raids de reconnaissance et actions d'artillerie réciproques.

Il n'y a eu aucune attaque importante, mais rien que dans le mois de janvier, nos alliés anglais ont ramené plus de douze cents prisonniers, capturés au cours de ces petits coups de main répétés.

La loi du 21 janvier interdit et punit le fait d'employer, pour la nourriture du bétail et des chevaux, le blé ou le pain. C'est une faute non moins intolérable que de jeter le pain aux déshéants. Pas un Français ne s'en rendrait coupable s'il réfléchissait un instant aux difficultés de la lutte engagée avec nos ennemis.

Parce du pain, c'est perdre de l'or. Perdre du pain, c'est perdre des cartouches. Que tous les bons citoyens s'emploient, par les conseils et par l'exemple, à supprimer tout gaspillage de blé, de farine, du pain. Que tous ceux qui détournent une parcelle d'autorité, de quelque nature qu'elle soit, exigent de leurs subordonnés, sous peine de sanctions sévères, l'observation de la loi. Qu'ils veillent à ce qu'il n'y ait pas de perte de vue qu'en ce moment, en ce qui concerne tout particulièrement le blé, l'économie est une règle qui s'impose à tous, dans l'intérêt supérieur du pays.

Nous vous prions de porter la présente circulaire à la connaissance de vos administrés par tous les moyens de presse dont vous disposez.

UNE CIRCULAIRE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE ET DU RAVITAILLEMENT

Paris, 2 Février.

Les ministres du Ravitaillement et de l'Agriculture adressent aux préfets la circulaire suivante sur la nécessité d'épargner le blé, la farine et le pain :

La terre de France, par suite de la guerre, ne produit plus tout le blé nécessaire à ses enfants. L'importation doit être achetée à l'étranger et payé en or.

Le gouvernement, a bien apporté son or, mais c'est une ressource précieuse limitée et qu'il faut ménager. Tout gaspillage doit être évité.

La loi du 21 janvier interdit et punit le fait d'employer, pour la nourriture du bétail et des chevaux, le blé ou le pain. C'est une faute non moins intolérable que de jeter le pain aux déshéants. Pas un Français ne s'en rendrait coupable s'il réfléchissait un instant aux difficultés de la lutte engagée avec nos ennemis.

Parce du pain, c'est perdre de l'or. Perdre du pain, c'est perdre des cartouches. Que tous les bons citoyens s'emploient, par les conseils et par l'exemple, à supprimer tout gaspillage de blé, de farine, du pain. Que tous ceux qui détournent une parcelle d'autorité, de quelque nature qu'elle soit, exigent de leurs subordonnés, sous peine de sanctions sévères, l'observation de la loi. Qu'ils veillent à ce qu'il n'y ait pas de perte de vue qu'en ce moment, en ce qui concerne tout particulièrement le blé, l'économie est une règle qui s'impose à tous, dans l'intérêt supérieur du pays.

Nous vous prions de porter la présente circulaire à la connaissance de vos administrés par tous les moyens de presse dont vous disposez.

LA REVISION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

LE DEBAT A L'CHAMBRE

Paris, 2 Février.

La Chambre n'aura plus à discuter, demain, que le dernier article du projet, l'article 6 (renvoi dans l'intérieur des hommes de classes 88 et 89) et des amendements déposés à cet article, ainsi que des articles additionnels proposés par des députés.

Le ministre de l'Instruction Publique, a examiné la question de l'échange de certaines catégories d'internés civils austro-hongrois et français.

La Commission a reçu communication des propositions du gouvernement suisse, parvenues avant-hier soir au gouvernement français, sur les conditions d'internement, à titre d'essai, de 100 pères de famille ayant plus de 15 mois de captivité. Elle a donné un avis favorable au principe de cette proposition, dont elle demande la plus prompte réalisation.

La Commission a en fin approuvé une proposition du ministre de l'Instruction Publique tendant à faciliter les études secondaires aux internés français en Suisse.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

Les militaires n'ayant pu, par suite de circonstances imprévues, obtenir la permission de sept jours, laquelle ils ont droit avant le 1er février 1917, devront en bénéficier dans le plus bref délai possible, étant entendu qu'ils conservent leur droit à l'allocation réglementaire prévue pour la nouvelle période de quatre mois s'étendant jusqu'au 1er juin 1917.

UNE EXCELLENTE INVENTION

Une Capote imperméable pour nos Soldats

Après de longues études, un de nos excellents compatriotes, M. Charles Baron, mobilisé en qualité d'ingénieur auxiliaire des pontons, vient d'inventer un procédé appelé à rendre les plus grands services à nos braves soldats. Le procédé consiste à rendre imperméable le drap de troupe afin qu'il puisse résister à la pluie et sécher rapidement. On sait que, jusqu'ici, les meilleurs de ces draps sont traversés en quelques heures par l'eau et mettent ensuite longtemps à sécher.

Cette invention ingénieuse a fait l'objet d'un rapport favorable du grand quartier général, aussi son application en a-t-elle été décidée.

C'est M. Bonnier, industriel et président de la Chambre de Commerce de Vienne (Isère), qui a fait, le premier, les essais d'application. Ces derniers ont été très satisfaisants. L'intendance a donné des ordres pour intensifier la fabrication de ces capotes imperméables.

M. Charles Baron, qui est le fils de notre ami M. Eugène Baron, ancien adjoint au maire de Marseille, a donné son procédé à l'Etat, renonçant à en tirer le moindre bénéfice économique. Cet acte méritoire a été signalé à M. le maire de Marseille par M. Brenier, maire et député de Vienne, lequel sollicite une récompense honorifique pour l'auteur de cette invention si utile à nos armées.

Le Midi au Feu

CITATIONS

Notre ami et excellent collaborateur, Edouard Fourrier, maréchal de logis au 15^e escadron du train, vient de recevoir la Croix de guerre avec la flatteuse citation suivante :

« Fourrier Edouard, maréchal des logis au 15^e escadron du train, vient de recevoir la Croix de guerre avec la flatteuse citation suivante :

« Fourrier Edouard, maréchal des logis au 15^e escadron du train, vient de recevoir la Croix de guerre avec la flatteuse citation suivante :

« Fourrier Edouard, maréchal des logis au 15^e escadron du train, vient de recevoir la Croix de guerre avec la flatteuse citation suivante :

« Fourrier Edouard, maréchal des logis au 15^e escadron du train, vient de recevoir la Croix de guerre avec la flatteuse citation suivante :

« Fourrier Edouard, maréchal des logis au 15^e escadron du train, vient de recevoir la Croix de guerre avec la flatteuse citation suivante :

« Fourrier Edouard, maréchal des logis au 15^e escadron du train, vient de recevoir la Croix de guerre avec la flatteuse citation suivante :

« Fourrier Edouard, maréchal des logis au 15^e escadron du train, vient de recevoir la Croix de guerre avec la flatteuse citation suivante :

